



151, rue Jacques-Cartier  
Gaspé (Qc) G4X 2P7  
Tél. : (418) 368-2237  
Télec. : (418) 368-2263

## **Principes d'encadrement pour les frais exigés aux parents Année scolaire 2019 - 2020**

### **Écoles Saint-Rosaire et de la Découverte**

#### Ce qui est gratuit :

- Les manuels scolaires;
- Les livres de lecture;
- Le matériel d'arts plastiques, de sciences...;
- Les photocopies des documents d'information aux élèves et aux parents;
- Les instruments de musique;
- Les activités éducatives;
- Les communications aux parents (envois postaux).

*Note : Des frais peuvent être réclamés aux parents en cas de perte ou de détérioration de biens prêtés par l'établissement, tels que les manuels, les livres de lecture, etc.*

#### Ce qui doit être payé par les parents :

- Les documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe, tels que les cahiers d'exercices et les photocopies d'exercices;
- L'agenda;
- Les crayons, papiers et autres objets de même nature tels que règles, gomme à effacer, cahiers, colle, etc.;
- Surveillance du midi;
- Transport du midi;
- Activités parascolaires;

- Écouteurs;
- Clé USB.

### Organisation :

En mai, le conseil d'établissement approuve la liste du matériel scolaire de base qui est remise aux parents en juillet.

Le conseil d'établissement est consulté au sujet de l'achat des cahiers d'exercices et du choix des manuels scolaires. Les frais exigés aux parents sont précisés dans le document en annexe.

Une vérification sera faite par la direction auprès des enseignants(es), afin de maximiser l'utilisation des cahiers d'exercices. Quatre-vingts (80%) des cahiers devront être complétés, au minimum.

Le transport et la surveillance du midi seront disponibles pour les élèves de l'établissement. Les frais encourus seront sous la responsabilité des parents. Le non-paiement des sommes dues peut entraîner l'interruption du service.

### Capacité de payer :

L'établissement tient compte de la capacité de payer des parents du secteur qu'il dessert. Une mesure d'aide est mise en place pour faciliter l'accès à tous (ex : paiements mensuels).

### Idées, trucs :

Nous vous invitons à réutiliser le matériel de l'année précédente lorsqu'il est un bon état. Nous suggérons de remettre à votre enfant une boîte de papier mouchoir et la renouveler au besoin.

Ces principes ont été approuvés par le conseil d'établissement le 27 mai 2019.